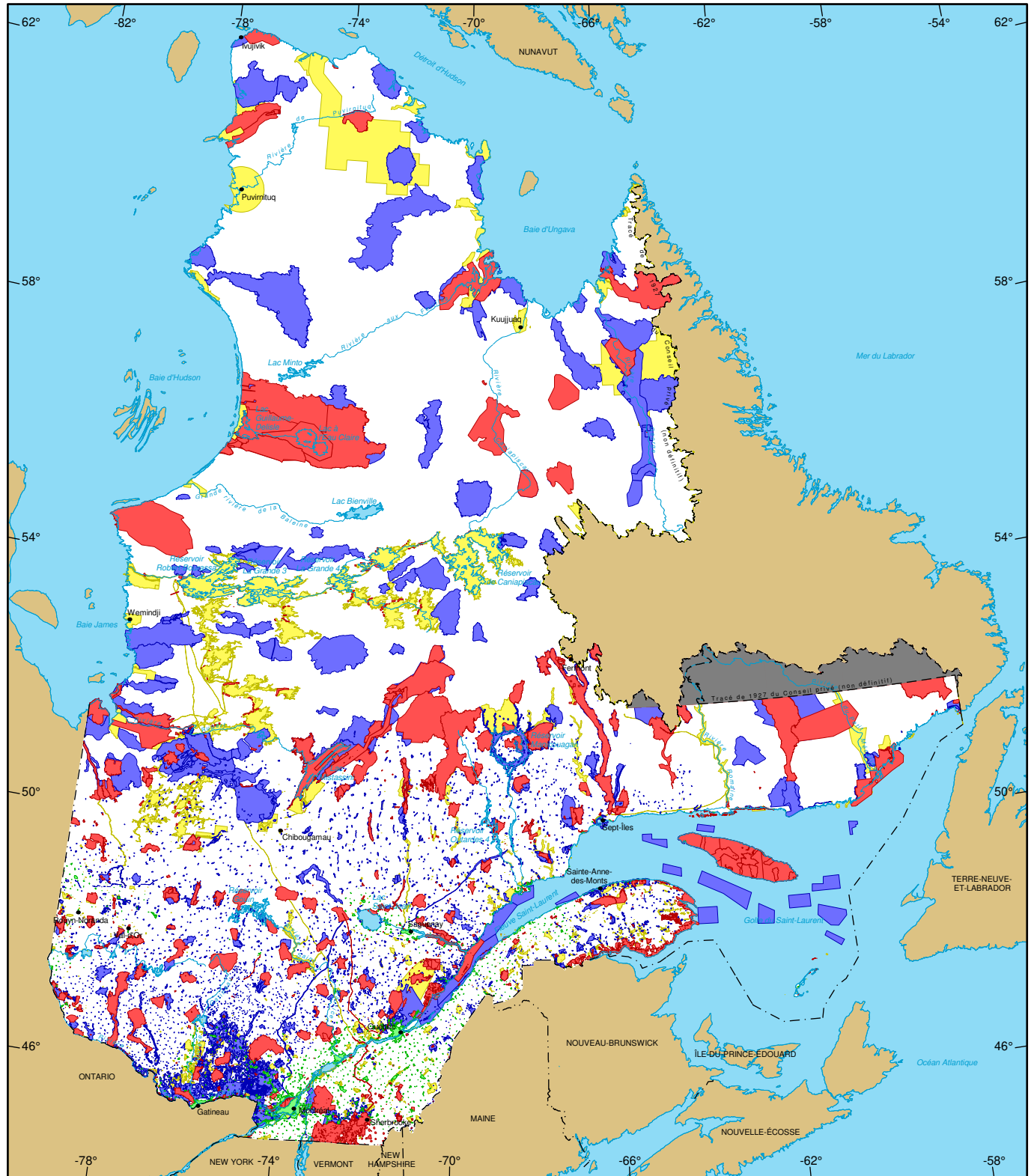


Contraintes à l'exploration minière



Contraintes à l'exploration minière

■ Majeure Exploration interdite 20 269 046 ha	■ Majeure Soustraction, Arrêté en Conseil 2 897 400 ha
■ Majeure Périmètre urbanisé 483 186 ha	■ Mineure Exploration possible sous conditions 12 655 633 ha
■ Majeure Territoire suspendu temporairement 25 379 796 ha	

Métadonnées

Projection cartographique

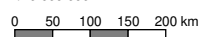
Conique de Lambert avec deux parallèles d'échelle conservée (46e et 60e)

Sources

Données minières, MERN, 2022
Référence cartographique, MERN, 2011 (BDGA 1M, BDGA 5M)

Note : Les superficies indiquées sont une somme de la superficie de chaque contrainte individuelle. Aucune distinction n'est faite concernant les superpositions de contraintes.

1/10 000 000



Réalisation

Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
Direction du développement et du contrôle de l'activité minière

Note : Le présent document n'a aucune portée légale

© Gouvernement du Québec, 5 mai 2022

**Énergie et Ressources
naturelles**

Québec

